

Tempête du 26 décembre 1999 - Communication de M. le Maire

M. LE MAIRE : J'ai quelques éléments à vous donner sur les dégâts subis par les biens communaux lors de la tempête du 26 décembre :

* 68 bâtiments municipaux ont été endommagés ; l'estimation globale du sinistre se chiffre à environ 420 000 F,

* dans les forêts communales, estimation des volumes de bois :

- 250 m³ à la forêt de Chailluz,

- 350 m³ à la forêt d'Aglans. La perte de recettes due à la dévalorisation du bois est estimée à 150 000 F.

On doit s'attendre également à un « blocage » des ventes de bois dans les années à venir, en liaison avec l'arrivée sur le marché de volumes de bois importants et à un risque de baisse des cours.

- à l'Orangerie, quelques dégâts aux tunnels en plastique (coût des réparations : 43 000 F TTC), dans les espaces verts, des arbres cassés, 75 unités notamment 14 aux Glacis, donc des interventions aussi pour un coût de 145 000 F réalisées par le personnel municipal. Je voudrais d'ailleurs remercier le personnel qui, en ces occasions-là, a fait montre de dynamisme et de rapidité d'intervention.

Dont acte.